

COMMUNE D’ORAISSON
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
SEANCE ORDINAIRE DU 12 DECEMBRE 2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni le 12 décembre 2024 à 19h00, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Benoît Gauvan, Maire d’Oraison.

Nombre de Conseillers
En exercice : 29
Présents : 25
Pouvoirs : 2
Suffrages exprimés : 27
Date de la convocation : 19/11/2024

Etaient présents : Tous les membres en exercice sauf :
Mme Emilie Negro, pouvoir à Mme Michèle Saez
Mme Eva Teichmann, pouvoir à Mme Valérie Brennus
Mme Vanessa Dominici, excusée
Mme Christelle Berteau, absente

Secrétaire de Séance : M. François Imbert

DCM 95/2024

OBJET : TARIFS 2025

Pour l’année 2025, il vous est proposé de ne pas augmenter les tarifs du service jeunesse et de la piscine.


Concernant les concessions du cimetière, le tarif « Caverne » (concession + caisson) est supprimé pour des raisons techniques et le tarif « Taxe de séjour en dépositaire communal au-delà de 6 mois, par jour » est également supprimé pour des raisons réglementaires.

**LE CONSEIL MUNICIPAL
APRES EN AVOIR DELIBERE,
A L’UNANIMITE**

- **ARRETE** les tarifs pour l’année 2025, comme indiqué dans le document joint.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que ci-dessus.
Pour Copie Certifiée Conforme.

Le secrétaire de séance,


François Imbert

Le Maire,


Benoit GAUVAN

Acte publié, Affiché et Notifié le :	17/12/2024
---	------------

*La présente délibération peut faire l’objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification, d’un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Marseille ou d’un recours gracieux auprès de la commune, étant précisé que celle-ci dispose alors d’un délai de deux mois pour répondre.
Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu’elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée à ce même tribunal administratif dans un délai de deux mois.*

TARIFS 2025

1 - CANTINE

	2024		2025	
	Tarif personne imposable	Tarif personne non imposable	Tarif personne imposable	Tarif personne non imposable
repas enfants	4,20 €	4,00 €	4,20 €	4,00 €
repas occasionnels (enfants)	4,80 €	4,60 €	4,80 €	4,60 €
repas PAI	2,10 €	1,95 €	2,10 €	1,95 €
repas adultes	7,50 €	7,30 €	7,50 €	7,30 €
repas hors délai	8,00 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €

2 - PISCINE

		2024		2025	
		Résident Oraison	Résident extérieur Oraison	Résident Oraison	Résident extérieur Oraison
Adultes	entrée	3,50 €	4,20 €	3,50 €	4,20 €
	abonnement 10 entrées	28,00 €	38,00 €	28,00 €	38,00 €
Enfants de moins de 14 ans	entrée	2,80 €	3,20 €	2,80 €	3,20 €
	abonnement 10 entrées	22,00 €	29,00 €	22,00 €	29,00 €

3 – CENTRE MUNICIPAL DES JEUNES

Adhésion

	2024			2025		
	Résident Oraison tarif personne imposable	Résident Oraison tarif personne non imposable	Résident hors Oraison	Résident Oraison tarif personne imposable	Résident Oraison tarif personne non imposable	Résident hors Oraison
Adhésion annuelle	29,00 €	26,00 €	32,00 €	29,00 €	26,00 €	32,00 €

Soirées récréatives

	2024			2025		
	Résident Oraison tarif personne imposable	Résident Oraison tarif personne non imposable	Résident hors Oraison	Résident Oraison tarif personne imposable	Résident Oraison tarif personne non imposable	Résident hors Oraison
par soirée	4,00 €	3,90 €	5,40 €	4,00 €	3,90 €	5,40 €

Activités extérieures

P = coût prestations extérieures	2024			2025		
	Résident Oraison tarif personne imposable	Résident Oraison tarif personne non imposable	Résident hors Oraison	Résident Oraison tarif personne imposable	Résident Oraison tarif personne non imposable	Résident hors Oraison
P < 10 €	8,40 €	7,20 €	10,50 €	8,40 €	7,20 €	10,50 €
10 € ≤ P < 20 €	14,80 €	13,40 €	16,70 €	14,80 €	13,40 €	16,70 €
20 € ≤ P < 35 €	21,10 €	19,50 €	23,20 €	21,10 €	19,50 €	23,20 €
P ≥ 35 €	28,30 €	26,50 €	30,40 €	28,30 €	26,50 €	30,40 €

Séjours

Par journée

P = coût prestations extérieures	2024			2025		
	Résident Oraison tarif personne imposable	Résident Oraison tarif personne non imposable	Résident hors Oraison	Résident Oraison tarif personne imposable	Résident Oraison tarif personne non imposable	Résident hors Oraison
P ≤ 25 €	20,70 €	18,10 €	23,70 €	20,70 €	18,10 €	23,70 €
25 € < P ≤ 35 €	27,90 €	25,10 €	30,90 €	27,90 €	25,10 €	30,90 €
35 € < P ≤ 45 €	33,10 €	30,10 €	36,00 €	33,10 €	30,10 €	36,00 €
45 € < P ≤ 55 €	40,20 €	37,10 €	43,30 €	40,20 €	37,10 €	43,30 €
55 € < P ≤ 65 €	48,50 €	45,10 €	51,50 €	48,50 €	45,10 €	51,50 €
65 € < P ≤ 85 €	53,70 €	50,10 €	56,60 €	53,70 €	50,10 €	56,60 €
P > 85 €	69,10 €	65,10 €	72,10 €	69,10 €	65,10 €	72,10 €

4 – ACCUEIL DU MERCREDI (3-12 ans)

	2024			2025		
	Enfants scolarisés à Oraison			Enfants scolarisés à Oraison		
	Résidents Oraison et communes conventionnées		Résidents hors Oraison et communes non conventionnées	Résidents Oraison et communes conventionnées		Résidents hors Oraison et communes non conventionnées
	tarif personne imposable	tarif personne non imposable		tarif personne imposable	tarif personne non imposable	
½ journée	8,20 €	6,40 €	11,80 €	8,20 €	6,40 €	11,80 €
journée	14,60 €	10,80 €	21,80 €	14,60 €	10,80 €	21,80 €

5 – ALSH PETITES ET GRANDES VACANCES

Général

	2024			2025		
	Résidents Oraison et communes conventionnées		Résidents hors Oraison et communes non conventionnées	Résidents Oraison et communes conventionnées		Résidents hors Oraison et communes non conventionnées
	tarif personne imposable	tarif personne non imposable		tarif personne imposable	tarif personne non imposable	
Tarif Journée	13,50 €	11,10 €	18,60 €	13,50 €	11,10 €	18,60 €
Tarif ½ journée (raison médicales spécifiques)	8,20 €	6,40 €	11,80 €	8,20 €	6,40 €	11,80 €

Si activités extérieures

<i>par jour</i>	2024			2025		
	Résidents Oraison et communes conventionnées		Résidents hors Oraison et communes non conventionnées	Résidents Oraison et communes conventionnées		Résidents hors Oraison et communes non conventionnées
	tarif personne imposable	tarif personne non imposable		tarif personne imposable	tarif personne non imposable	
P = coût prestations extérieures						
10 € ≤ P ≤ 30 €	17,50 €	15,00 €	22,70 €	17,50 €	15,00 €	22,70 €
P > 30 €	18,50 €	16,00 €	23,70 €	18,50 €	16,00 €	23,70 €

Si séjours	2024			2025		
<i>par jour</i>	Résidents Oraison et communes conventionnées		Résidents hors Oraison et communes non conventionnées	Résidents Oraison et communes conventionnées		Résidents hors Oraison et communes non conventionnées
	tarif personne imposable	tarif personne non imposable		tarif personne imposable	tarif personne non imposable	
P = coût prestations extérieures						
P ≤ 25 €	19,50 €	17,00 €	22,60 €	19,50 €	17,00 €	22,60 €
25 € < P ≤ 35 €	26,70 €	24,00 €	31,90 €	26,70 €	24,00 €	31,90 €
35 € < P ≤ 45 €	31,90 €	29,00 €	37,00 €	31,90 €	29,00 €	37,00 €
45 € < P ≤ 55 €	39,10 €	36,00 €	44,30 €	39,10 €	36,00 €	44,30 €
55 € < P ≤ 65 €	47,40 €	44,00 €	52,50 €	47,40 €	44,00 €	52,50 €
65 € < P ≤ 85 €	52,50 €	49,00 €	62,80 €	52,50 €	49,00 €	62,80 €
P > 85 €	68,00 €	64,00 €	73,10 €	68,00 €	64,00 €	73,10 €

Le tarif pour les activités extérieures ou séjours se substitue au tarif général

6 – GARDERIE PERISCOLAIRE MATIN ET/OU SOIR

ECOLES ELEMENTAIRE & MATERNELLE tarif applicable à partir de la période du 01/09/2025

	2024		2025	
	personne imposable	personne non imposable	personne imposable	personne non imposable
forfait mensuel	24,00 €	22,30 €	24,00 €	22,30 €

7 – MULTI ACCUEIL PETITE ENFANCE

	Cotisation annuelle 2024	Cotisation annuelle 2025
du 1/9/2024 au 31/08/2025	50,00 €	50,00 €

Pour les inscriptions en cours d'année :

La cotisation facturée correspondra au nombre de mois d'utilisation du service, tout mois commencé étant dû

8 – INTERVENTION DES SERVICES MUNICIPAUX AUPRES DES PARTICULIERS

	2024	2025
l'heure	73,08 €	74,18 €

9 – REDEVANCE D'OCCUPATION DES SALLES ET DE L'HIPPODROME

(Applicable aux associations Oraisonnaises uniquement pour l'organisation d'un marché, d'une foire ou d'un vide-greniers)

	2024		2025	
	personne domiciliée hors commune	personne domiciliée sur la commune	personne domiciliée hors commune	personne domiciliée sur la commune
Château	286,80 €	137,60 €	291,10 €	139,66 €
Algéco au CMS	142,90 €	69,30 €	145,00 €	70,30 €
Salle Gai Miniet	690,20 €	349,90 €	700,60 €	355,20 €
Salle Louise Bruneteaud	243,70 €	127,00 €	247,40 €	128,90 €
Hippodrome	745,90 €	372,90 €	757,10 €	378,50 €
Eden	840,40 €	525,30 €	853,00 €	533,20 €
Ecole de St Pancrace			247,40 €	128,90 €

*mise à disposition gratuitement 1 fois par an pour les associations départementales (soit une salle soit pour une place) hors organisation d'un marché, d'une foire, d'un salon ou d'un vide-greniers

10 – REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Bars et Restaurants et autres commerces avec terrasse

		2024	2025
terrasse nue	le m ² /an	13,50 €	13,70 €
terrasse aménagée	le m ² /an	20,30 €	20,60 €
terrasse fermée	le m ² /an	26,60 €	27,00 €
terrasse temporaire	le m ² /mois	6,70 €	6,80 €

Titre minimum de 12,00 €

Commerces sans terrasse

		2024	2025
Redevance annuelle	le m ²	7,80 €	7,90 €

Titre minimum de 12,00 €

Chevalet et autre objet publicitaire

		2024	2025
Redevance annuelle	forfait	13,70 €	13,90 €

Emplacements réservés aux transports de fond

		2024	2025
Redevance annuelle	forfait	404,00 €	410,10 €

Taxis et ambulances

		2024	2025
Redevance annuelle	forfait	160,00 €	163,10 €

Occupation temporaire

Occupation du domaine public à des fins commerciales

		2024	2025
5 dates dans l'année	le m ²	1,65 €	1,70 €
1 date dans l'année	le m ²	0,55 €	0,60 €

Titre minimum de 12,00 €

Occupation pour travaux

		2024	2025
échafaudages, travaux	le m ² /jour	0,75 €	0,76 €
déménagement : forfait/jour/véhicule			
véhicule jusqu'à 3,5 T		11,50 €	11,67 €
véhicule de plus de 3,5 T		21,00 €	21,32 €

Titre minimum de 12,00 € et un montant maximum de 25 000 €

Occupation des places ou autre pour manifestations diverses

(Applicable aux associations Oraisonnaires uniquement pour l'organisation d'un marché, d'une foire ou d'un vide-greniers)

		2024	2025
Place Colonel Frume	forfait jour	67,20 €	68,20 €
Place Kiosque	forfait jour	58,70 €	59,60 €
Allée Arthur Gouin	forfait jour	67,20 €	68,20 €
Place Clément Plane	forfait jour	75,60 €	76,70 €
Place du Dr Itard	forfait jour	21,00 €	21,30 €
Bd des frères Jaumary	forfait jour	50,40 €	51,20 €
Parking sous la mairie	forfait jour	52,60 €	53,40 €
Parking Payan	forfait jour	63,00 €	64,00 €
Parking Payan (jardin)	forfait jour	36,70 €	37,30 €
Autres Titre minimum de 12,00 €	le m ²	0,32 €	0,33 €

*mise à disposition gratuitement 1 fois par an pour les associations départementales (**soit pour une salle soit pour une place**) hors organisation d'un marché, d'une foire, d'un salon ou d'un vide-greniers

11 – REDEVANCE POUR L'EXPLOITATION DE LA LICENCE IV

	2024	2025
à l'année	329,60 €	334,50 €

12- DROITS DE PLACE

MARCHE, FOIRE et AUTRE

le mètre linéaire *	2024	2025
Abonnement annuel sans véhicule	42,20 €	42,80 €
Abonnement annuel avec véhicule si possibilité	44,80 €	45,50 €
Occasionnel	2,15 €	2,20 €
Participation branchement électrique forfait à l'année quel que soit la surface occupée	43,50 €	44,20 €
Exposition véhicule, par véhicule	14,50 €	14,70 €
Camion outillage, forfait	38,00 €	38,60 €
Marché de Noël pour les 2 jours	10,50 €	10,70 €

* Paiement à l'année ou au trimestre

MARCHÉ "CUISINE DE RUE"

le mètre linéaire	2024	2025
Forfait saison sans véhicule (18 participations minimum)	31,60 €	32,10 €
Forfait saison avec véhicule (18 participations minimum)	33,70 €	34,20 €

FÊTE FORAINE

Pour toute la durée de la fête (métier + caravane)

	2024	2025
surface métier	forfait	forfait
Moins de 20 m ²	100,90 €	102,40 €
Entre 20 et 29 m ²	126,90 €	128,80 €
Entre 30 et 49 m ²	162,40 €	164,80 €
Entre 50 et 79 m ²	199,10 €	202,10 €
Entre 80 et 99 m ²	248,70 €	252,40 €
Entre 100 et 149 m ²	299,20 €	303,70 €
Entre 150 et 199 m ²	339,50 €	344,60 €
Entre 200 et 299 m ²	416,00 €	422,30 €
Entre 300 m ² et plus	518,20 €	525,90 €
Forfait pour appareils automatiques	53,40 €	54,20 €

INSTALLATION HORS FÊTE FORAINE

Occupation de moins de 100² quel que soit le nombre de métiers

	2024	2025
par demi-journée d'exploitation (de 10h à 14h et de 14h à 22h)	16,20 €	16,40 €

CIRQUES

	2024	2025
petits, guignols forfait à la journée	32,50 €	33,00 €
grands forfait à la journée	65,00 €	66,00 €

13 – CONCESSIONS CIMETIERE

Concession pour caveaux

		2024		2025	
		le m ²	la concession	le m ²	la concession
2 places (2,5 m x 1 m)	30 ans	233,90 €	584,75 €	233,90 €	584,75 €
	50 ans	407,60 €	1 019,00 €	407,60 €	1 019,00 €
4 places (2,5 m x 1,5 m)	30 ans	226,85 €	850,70 €	226,85 €	850,70 €
	50 ans	405,40 €	1 520,25 €	405,40 €	1 520,25 €
6 places (2,5 m x 2m)	30 ans	232,80 €	1 164,00 €	232,80 €	1 164,00 €
	50 ans	404,00 €	2 020,00 €	404,00 €	2 020,00 €

Concession pour pleine terre

		2024		2025	
		le m ²	la concession	le m ²	la concession
2 places (2 m x 1 m)	30 ans	186,00 €	372,00 €	186,00 €	372,00 €
	15 ans	136,10 €	272,20 €	136,10 €	272,20 €

Concession cinéraire

		2024	2025
Columbarium (2 urnes de taille standard)	15 ans	709,10 €	709,10 €
Concession pour cavurne (1m x 1m)	15 ans	212,60 €	212,60 €
	30 ans	318,90 €	318,90 €

Taxe de séjour en dépositaire communal

Tout mois commencé est dû.

	2024	2025
Les trois premiers mois, par mois	18,90 €	18,90 €
de 3 à 6 mois, par mois	26,70 €	26,70 €
au-delà de 6 mois, par jour	3,80 €	

14 – FOURRIERE AUTOMOBILE

	2024	2025
Frais d'enlèvement véhicule en fourrière forfait	406,00 €	412,10 €